

Les services "VACANCES" sur le portail familles :

Service enfance : 05 49 72 02 44 enfance@agglo2b.fr	Vacances	
	Petites	Grandes
- Chapelle Saint-Laurent	X	X
- Moncoutant-sur-Sèvre	X	X
Argentonnay Le Club : 05 49 72 44 50 accueiloisirs.argenton@yahoo.fr	X	X
Bressuire - Breuil-Chaussée Familles Rurales : 05 49 72 31 47 aps.breuilchaussee@wanadoo.fr	X	X
Chiché Familles Rurales : 06 73 41 46 10 accueildeoisirschiche@gmail.com	X	X
Faye l'Abbesse Familles Rurales : 05 49 74 07 53 ass.familles-rurales@orange.fr	X	
La Forêt sur Sèvre Atout'Age : 05 49 65 14 60 enfance.atoutage@gmail.com	X	X
Mauléon : 05 49 81 86 31 contact.mauleonais@csc79.org	X	X
Nueil-Les-Aubiers • Nord : 05 49 80 60 29 acm.nord.afrnla@gmail.com	X	X
Le Pin - Les Lucioles de la Vallée 06 06 41 63 73 lesluciolesdelavallee@orange.fr	X	X
Voulmentin : 05 49 65 74 37 lafontaineauxjeux@gmail.com	X	X

Créer un compte famille sur le portail

Sur la page d'accueil du portail, vous aurez à télécharger le formulaire unique d'ouverture de compte, le compléter et l'envoyer au(x) service(s) administratif(s) correspondant(s).

**Le Service Enfance,**  
c'est aussi l'accueil périscolaire  
et les mercredis.

Toutes les infos  
[agglo2b.portail-familles.app](http://agglo2b.portail-familles.app)




BOCAGE BRESSUIRAIS

**SERVICE ENFANCE**

05 49 72 02 44  
enfance@agglo2b.fr  
[agglo2b.portail-familles.app](http://agglo2b.portail-familles.app)



**LES VACANCES**

Tarifs à compter du 7 juillet 2025

# ACCUEIL DE LOISIRS DES 3 - 12 ANS

Découverte, exploration, jeux... pour le plaisir des petits et grands ! L'équipe d'animation vous accueille avec votre enfant et lui proposera de passer de bonnes vacances autour d'un projet thématique.

Tarifs pour les habitants de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, une majoration de 15 % est appliquée aux familles résidant hors territoire.

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Pour les accueils des petites et grandes vacances à Moncoutant-sur-Sèvre et la Chapelle Saint-Laurent.

**Tarifs du péri loisirs** (avant 9h et après 17h) fractionnable au 1/4 d'heure.

**Tarif demi-journée** uniquement pour les petites vacances.



## ALLOCATAIRES CAF

Quotient familial	Péri loisirs tarif horaire	Demi journée	Journée 9h - 17h sans repas
QF ≤ 550	1,13 €	1,29 €* 3,44 €	2,59 €* 3,44 €
551 ≤ QF ≤ 770	1,37 €	3,79 €* 3,44 €	7,59 €* 3,44 €
771 ≤ QF ≤ 1000	1,74 €	5,79 €	11,59 €
1001 ≤ QF ≤ 1200	1,89 €	6,42 €	12,84 €
1201 ≤ QF ≤ 1500	2,03 €	7,63 €	15,27 €
QF ≥ 1501	2,13 €	8,49 €	16,98 €
<b>Repas</b>		<b>3,44 €</b>	

\* Si l'enfant est rattaché au dossier CAF



## ALLOCATAIRES MSA

Quotient familial	Péri loisirs tarif horaire	Demi journée	Journée 9h - 17h sans repas
QF ≤ 550	1,13 €	5,79 €	11,59 €
551 ≤ QF ≤ 770	1,37 €	5,79 €	11,59 €
771 ≤ QF ≤ 1000	1,74 €	5,79 €	11,59 €
1001 ≤ QF ≤ 1200	1,89 €	6,42 €	12,84 €
1201 ≤ QF ≤ 1500	2,03 €	7,63 €	15,27 €
QF ≥ 1501	2,13 €	8,49 €	16,98 €
<b>Repas</b>		<b>3,44 €</b>	

**Allocataires MSA** : les familles ayant un QF inférieur à 1130 € peuvent prétendre à un remboursement de la MSA une fois la facture réglée.

Quotient familial	Forfait annuel maximum par enfant (tout accueil confondu)
QF ≤ 780	300,00 €
781 ≤ QF ≤ 990	150,00 €
991 ≤ QF ≤ 1130	100,00 €

## SÉJOURS

Des séjours sont proposés pendant les vacances d'été.

**Tarifs du péri loisirs** (avant 9h le jour du départ et après 17h le jours de retour) sont fractionnables au 1/4 d'heure.

## ALLOCATAIRES CAF

Quotient familial	Péri loisirs tarif horaire	Séjour 5-6 ans tarif à la journée	Séjour 7- 12 ans tarif à la journée
QF ≤ 550	1,13 €	10,54 €	12,54 €
551 ≤ QF ≤ 770	1,37 €	15,54 €	17,04 €
771 ≤ QF ≤ 1000	1,74 €	19,54 €	21,04 €
1001 ≤ QF ≤ 1200	1,89 €	21,16 €	22,79 €
1201 ≤ QF ≤ 1500	2,03 €	24,32 €	26,19 €
QF ≥ 1501	2,13 €	26,54 €	28,58 €

## ALLOCATAIRES MSA

Quotient familial	Péri loisirs tarif horaire	Séjour 5-6 ans tarif à la journée	Séjour 7- 12 ans tarif à la journée
QF ≤ 550	1,13 €	19,54 €	21,04 €
551 ≤ QF ≤ 770	1,37 €	19,54 €	21,04 €
771 ≤ QF ≤ 1000	1,74 €	19,54 €	21,04 €
1001 ≤ QF ≤ 1200	1,89 €	21,16 €	22,79 €
1201 ≤ QF ≤ 1500	2,03 €	24,32 €	26,19 €
QF ≥ 1501	2,13 €	26,54 €	28,58 €

**Allocataires MSA** : les familles ayant un QF inférieur à 1130 € peuvent prétendre à un remboursement de la MSA une fois la facture réglée.

Quotient familial	Forfait annuel maximum par enfant (tout accueil confondu)
QF ≤ 780	200,00 €
781 ≤ QF ≤ 990	150,00 €
991 ≤ QF ≤ 1130	100,00 €